

**Le passé simple peut indiquer :**

- une action achevée, par opposition à l'imparfait

Un curé **voulait** aller au marché. Il **fit** sceller sa mule.

- une action soudaine

Il **s'approchait** du bourg, lorsqu'il **vit** un buisson couvert de grosses mûres noires

Une manière visuelle simple de s'en souvenir est de tracer la ligne de chacun de ces deux temps.

Passé simple et imparfait sur la ligne du temps

